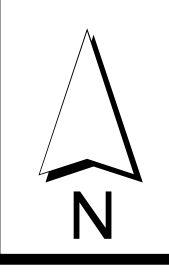


- LÉGENDE**
- Limite de zone
 - ▬ Butte écran
 - ▬ Mur écran
 - ▬ Ecran visuel
 - ▬ Zone tampon
 - Autoroute
 - Voie ferrée
 - Cours d'eau, lacs ou étangs à débit régulier



APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS

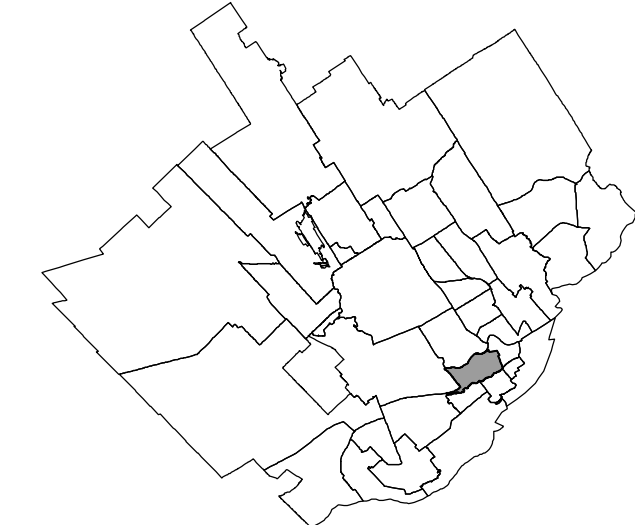
NUMÉRO DU RÈGLEMENT	SIGNATURE DU DIRECTEUR	DESSINÉ PAR	EN VIGUEUR LE
R.C.A.110.4		M.M.	2011-01-05
R.C.A.110.12		M.M.	2011-01-11

EN VIGUEUR LE : 2011-01-11

Suzanne Vercautl
Présidente
Arrondissement de La Cité-Limo...
Jacques Vallée
Secrétaire de planification
Arrondissement de La Cité-Limo...

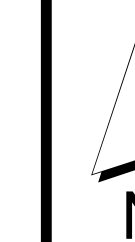
ÉCHELLE : 1:250 PLAN N° CA1Q12Z01





LÉGENDE

- Limite de zone
- ▬▬▬ Butte écran
- ▬▬▬ Mur écran
- ▬▬▬ Écran visuel
- ▬▬▬ Zone tampon
- Autoroute
- Voie ferrée
- Cours d'eau, lacs ou étangs à débit régulier



APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS

NUMÉRO DU RÈGLEMENT	SIGNATURE DU DIRECTEUR	DESIGNÉ PAR	EN VIGUEUR LE
R.C.A.150.4		M.M.	2010-01-06
R.C.A.150.45		M.M.	2010-10-28

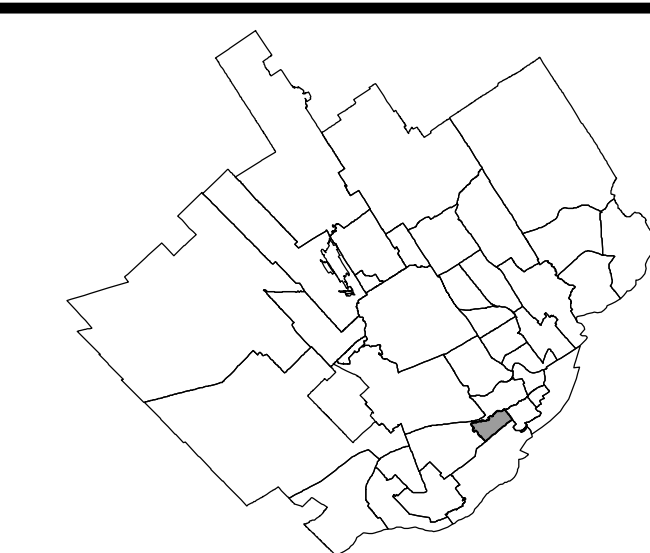
EN VIGUEUR LE : 2010-10-28

Suzanne Verreault
Présidente
Arrondissement de La Cité-Limoou

Benoît Vallée
Secrétaire d'administration
Arrondissement de La Cité-Limoou

ÉCHELLE : 1:500 PLAN N° CA1Q15201





LÉGENDE

- Limite de zone
- ▬▬▬ Butte écran
- ▬▬▬ Mur écran
- ▬▬▬ Écran visuel
- ▬▬▬ Zone tampon
- Autoroute
- Voie ferrée
- Cours d'eau, lacs ou étangs à débit régulier



APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS

NUMÉRO DU RÈGLEMENT	SIGNATURE DU DIRECTEUR	DESIGNÉ PAR	EN VIGUEUR LE
R.C.A.150-4		M.M.	2010-01-06
R.C.A.150-26		M.M.	2010-06-30

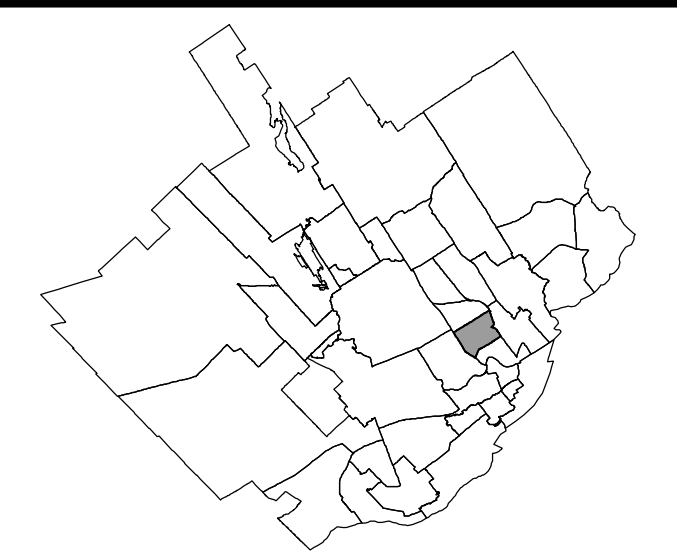
EN VIGUEUR LE : 2010-06-30

Suzanne Veinault
Présidente
Arrondissement de La Cité-Limooulu

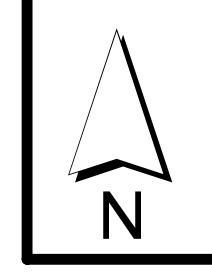
Jacques Vallée
Secrétaire et coordinateur
Arrondissement de La Cité-Limooulu

ÉCHELLE : 1:250 PLAN N° CA1Q16Z01



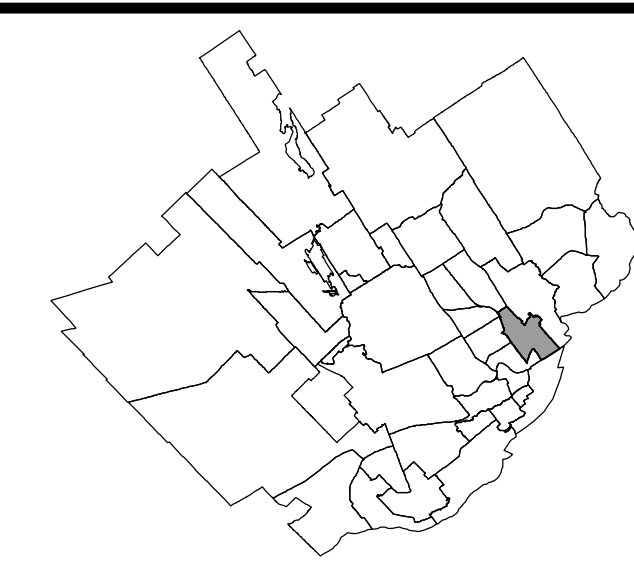


- LÉGENDE**
- Limite de zone
 - Butte écran
 - Mur écran
 - Écran visuel
 - ~ Zone tampon
 - Autoroute
 - Voie ferrée
 - ~ Cours d'eau, lacs ou étangs à débit régulier



APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS

NUMÉRO DU RÉGLEMENT	SIGNATURE DU DIRECTEUR	DESINÉ PAR	EN VIGUEUR LE
R.C.A./190-4		M.S.	

**LÉGENDE**


- Limite de zone
- ███ Butte écran
- ███ Mur écran
- ███ Écran visuel
- ▤ Zone tampon
- Autoroute
- Voie ferrée
- Cours d'eau, lacs ou étangs à débit régulier

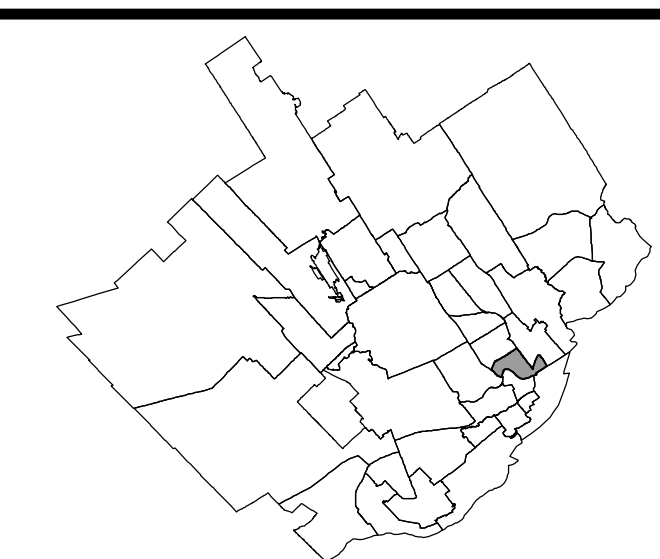
**APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS**

NUMÉRO DU RÈGLEMENT	SIGNATURE DU DIRECTEUR	DESSEIN PAR	EN VIGUEUR LE
E.C.A.V.Q. 4		M.M.	

EN VIGUEUR LE :Suzanne Verreault, Présidente, Jacques Ville, Secrétaire de gestion
Arrondissement de La Cité-Limoouliou, Arrondissement de La Cité-Limoouliou

ÉCHELLE 1:4000 PLAN N° CA1Q18Z01





LÉGENDE

- Limite de zone
- ▬ Butte écran
- ▬ Mur écran
- ▬ Écran visuel
- ⋯ Zone tampon
- Autoroute
- Voie ferrée
- Cours d'eau, lacs ou stangs à débit régulier

APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS

NUMÉRO DU RÈGLEMENT	SIGNATURE DU DIRECTEUR	DESINÉ PAR	EN VIGUEUR LE
R.C.A. I/01-4		M.M.	2010-01-06
R.C.A. I/01-15		M.M.	2010-08-31

EN VIGUEUR LE : 2010-08-31

Suzanne Verreault
Présidente
Arrondissement de la Cité-Limoilou

Jacques Vallée
Secrétaire administratif
Arrondissement de la Cité-Limoilou

ÉCHELLE : 1:3 000 PLAN N° CA1Q19Z01





Légende

- Aire de protection d'un puits municipal ou d'un ouvrage de captage d'eau
- Cours d'eau servant à l'approvisionnement en eau potable
- Milieu humide
- Érablière
- Limite du périmètre urbain
- Limite de l'arrondissement de La Cité-Limoilou

APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS

NUMÉRO DU RÉGLEMENT	SIGNATURE DU DIRECTEUR	DESSINÉ PAR	EN VIGUEUR LE
R.C.A.1V.Q.4		M.M.	

**RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU SUR L'URBANISME
ANNEXE I
CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES**

VILLE DE QUÉBEC
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

Date du plan : 2009-11-01
No du plan : CA1CE01
Préparé par : M.M.
Échelle : 1:12 000

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMENDEMENTS			
NUMÉRO DU RÉGLEMENT	SIGNATURE DU DIRECTEUR	DESSINÉ PAR	EN VIGUEUR LE
R.C.A. IV.Q.4		M.M.	

Légende

- Forte pente
- Secteur à potentiel karstique
- Limite de l'arrondissement de La Cité-Limoilou

**RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU SUR L'URBANISME
ANNEXE I
CONTRAINTES NATURELLES**



VILLE DE QUÉBEC
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

Date du plan :	2009-11-01	Préparé par :	M.M.
No du plan :	CA1CN01	Échelle :	1:12 000

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



APPROBATION DU PLAN INITIAL ET DES AMÉNAGEMENTS			
NOMBRE DE RÉGLEMENT	EN VOIES		DATE
	LS	PAK	
1			

Zone inondable de grand courant
 Zone inondable de faible courant

RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU SUR L'URBANISME ANNEXE I ZONES INONDABLES

FEUILLET 0510
 RIVIÈRE SAINT-CHARLES



Projection Métrique Transverse Modifiée, fusée 7
 Surface de référence: ellipsoïde de Clarke, 1866
 Élévation géodésique: réseau canadien
 Géographie: points levés et courbes à équidistance de 0,5 mètre
 Origine des altitudes: altitudes moyennes de la mer
 Projet: 701-87
 Photographie aérienne: 1:5000, 1985
 Nomenclature géographique: Commission de toponymie
 Note: Les toponymes sont présentés à l'état qui reviennent par la Commission de toponymie en janvier 1987

Modified Transverse Mercator Projection, zone 7
 Reference surface: Clarke ellipsoid, 1866
 Geoid: mean sea level
 Topography: spot heights and contour intervals at 0.5 metre
 Altitude datum: mean sea level
 Project: 701-87
 Aerial photography: 1:5000, 1985
 Geographical nomenclature: Commission de toponymie
 Note: As of January 1987, place names in brackets had not been approved by the Commission de toponymie